

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3699)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AE361

présenté par
M. Berville, rapporteur

ARTICLE 8

À la fin de la deuxième phrase de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« la société qui se substitue à l'établissement public »,

les mots :

« Expertise France ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.